

Compte Rendu du Conseil d'Administration

Jeudi 20 juin 2024 9h – 12h30, en mode distanciel

Présents : Asimus Erik, Beaudu-Lange Claire, Bergeaud Patrick, Bomassi Eric, Chaudieu Gilles, Collinot Christian, Giry Marc, Guaguère Eric, Lemoine Françoise, Lebis Christophe, Linsart Adeline, Marion Muriel, Mège Catherine, Poncet Cyril, Rousselot Jean-François, Muller-Fleurisson Claude, Priymenko Nathalie, Rannou Benoit, Rossignol-Delugin Anne, Simian-Salvay Benoit, Géraldine Jourdan, Musso Clément, Laget Agnès, Rosenberg Dan, Cassagnes Charles, Mahé Vincent, Levy Xavier, Maisonneuve Pierre, Focquenoy Léonilde, Druet Isabelle.

Absents : Aubineau Xavier, pouvoir Christophe Lebis ; Barthélemy Anthony, pouvoir Géraldine Jourdan ; Bernardin Fanny, pouvoir Françoise Lemoine ; Chamouton-Louf Isabelle, pouvoir Adeline Linsart ; Goebel Jean, pas de pouvoir ; Muller Arnaud, pouvoir Muller-Fleurisson Claude ; Schmitt Nathalie, pouvoir Eric Guaguere ; Sonet Juliette, pouvoir Jean François Rousselot ; Vedrine Bertrand, pouvoir Claire Beaudu Lange ; Savet-Rivier Amandine, pouvoir Marc Giry ; Irubetagoiena Iban, pouvoir Erik Asimus ; Freyburger Ludovic, pas de pouvoir

Non répondants : Béata Claude, Bruet Vincent, Hazotte Luc, Delassus Delphine, Montigny Maud, Menaut Pierre, Venturini Laurent, Rousseau Caroline.

Non votants absents : Lecomte Richard, Roze Maurice, Simon Marc, Dumon Christian.

Invités : Fontaine Didier, Noémie Tommasini, Karine Placial, Pauline Manin (cabinet Newton), Clémence Lassade.

Accueil et présences, pouvoirs

Validation du compte rendu du CA du 7 mars 2024

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 7 mars 2024 est validé à l'unanimité moins une abstention.

Informations générales et faits marquants

- Depuis le CA du 7 mars 2024, le Conseil Exécutif s'est réuni 6 fois en mode visio le mardi et une fois en présentiel.
- Noémie Tommasini devient Directrice de l'AFVAC.

- Recrutement en cours d'un ingénieur pédagogique.
- Ecoantibio3 : 53 projets ont été présentés. L'AFVAC est partie prenante dans 8 projets, participant avec des Groupes d'Etude (GEMAC) ou des Sections Régionales (Poitou-Charentes, Aquitaine, Bourgogne Franche Comté). La sélection se fera au mois de septembre. L'AFVAC néanmoins n'a pas proposé de projets de recherche clinique.
- QualitéVet. De nouveaux guides sont finalisés et vont être publiés et diffusés : guide des bonnes pratiques d'analyse médicale, guide sur les biocides. Faire la promotion de ce guide et du site de Qualitévet : <https://www.qualitevet.org>

Bilan financier 2023 :

Pauline Manin (cabinet Newton), Gilles Chaudieu

Présentation du bilan financier et comptable 2023 par le trésorier et la responsable comptable (diaporama disponible sur demande), assistés de notre cabinet d'expertise comptable. Les points principaux sont les suivants :

- les ressources sont en hausse de 15% (augmentation des cotisations notamment). Il y a une forte hausse des productions vendues et des produits d'exploitations (27 %) liée au très bon résultat du congrès mais aussi des FE, SR et des formations gérées par le siège (+36% d'activité globale, + 66% pour le seul Congrès National),
- les charges d'exploitations sont en hausse de 13% donc bien maîtrisées car cela conserve une bonne proportionnalité par rapport à l'augmentation des recettes,
- il est observé de fait une hausse des impôts et des taxes en particulier due à une augmentation de la CFE,
- les charges de personnel sont en hausse de 14% (2 départs en retraite, primes d'intéressement notamment, ainsi que 3 revalorisations salariales, compte tenu de l'inflation),
- soldes intermédiaires de gestion : 1786430€ (environ double de 2022) avec augmentation de l'impôt sur les sociétés (+232569€),
- la trésorerie est de 1 432 000 €, avec plus de 5M € de réserves, et une excellente maîtrise des dettes, sans endettement à ce jour,
- les tarifs des adhésions et de congrès ont été revus à la hausse, avec aussi un recalage des prix des prestations des activités dans les régions et groupes aussi (préconisation de la commission des finances) avec bon résultat pour les activités des groupes et sections,

Commentaire : les finances de l'AFVAC ont été mises à mal lors des années Covid en raison de la forte baisse des formations présentielles mais aussi de la volonté de garder une activité de formation nécessairement digitale. La protection des revenus des salariés a été aussi un choix important et judicieux dans la mesure où le siège a pu continuer à travailler (télétravail), à organiser les formations et préparer les événements pour la sortie de la période Covid. Le lent retour à la normale avec les rechutes périodiques de l'épidémie a imposé une gestion financière prudente et a conduit à réduire les investissements.

La situation financière permet maintenant de reprendre de façon plus ambitieuse une politique d'investissement pertinente pour l'avenir de l'AFVAC. En prévision, la mise en place d'un nouveau logiciel, le V3, va nécessiter une mise de fond importante. Une réflexion sur l'éventualité de nouveaux locaux sera également engagée... Le CE entamera dès le mois de juillet une réflexion qu'il partagera ensuite avec le CA.

Le CA adresse des remerciements à tous les acteurs de la comptabilité et des finances de l'Association : personnels, commission finances, tous les trésoriers des Groupes et Sections, cabinet comptable, et tous les élus.

Remarque : Le service comptable du siège prenant le relais des groupes et sections, son travail s'en est trouvé d'autant augmenté.

Séance de questions : quelle est le résultat et la rentabilité des Plans Modulaires ? Bien qu'il n'y ait pas de partenariat, les Plans Modulaires restent bénéficiaires, faiblement rentables, mais ces formations restent importantes par leur format sans équivalent chez nos concurrents. Une bonne assise financière est nécessaire afin de les maintenir et les développer.

Validation des résultats comptables 2023 à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Élections, et leur avancement

En 20 jours de possibilités de dépôts de candidatures, il y a environ 90 postulants. Il reste 10 jours pour déposer les candidatures. Il n'y a pas à ce jour encore de candidats aux postes d'Administrateurs Nationaux. Il est souhaitable de stimuler tous les membres des Bureaux des Groupes et Sections, afin d'augmenter le nombre des candidatures.

Séance de questions :

- Quelles sont les possibilités de connaître le nombre de postes vacants ? Oui cela est possible pour les élus actuels, afin de « battre le rappel » des candidatures. Cependant il ne leur sera pas possible, quelle que soit leur fonction, de connaître les noms des candidats durant le processus de postulation en cours. Le CA valide ce dernier point.
- Il manque à ce jour des postulations dans tous les GE et toutes les SR. Est-il possible également de réaliser des envois en nombre à tous les membres de Sections ou de Groupes ? Oui, à voir avec Christophe Lebis en raison du risque des envois groupés mal maîtrisés.

Congrès National

L'application du Congrès de Lille a connu des imperfections (fonction lecteur de badges défectueuse, absence de mise à jour quotidienne...). Il est envisagé depuis quelques temps de développer une Appli AFVAC permanente, intégrant l'Appli du Congrès.

L'exposition commerciale est pleine, avec un palais des congrès de plus petite taille cette année, et Comptant 50 stands de moins par rapport à Lille. D'où la promotion d'une possibilité déjà ancienne de réaliser des co-stands : si une société a un partenaire, elle peut l'accueillir sur son stand moyennant un coût est de 1800 € pour le partenaire (on a régulièrement 4-5 co-exposants par an).

Une salle est dédiée pour les réunions des Groupes ou des Sections (réunions de Bureaux...). Il est possible de contacter Clémence ou Laurie à ce sujet.

Cette année le sujet des REV est : « Partir sur de bonnes bases ».

Le congrès scientifique est géré par Hélène Gallois-Bride : « Alors regarde ». Ce n'est bien sûr pas de l'ophtalmologie mais l'idée est de privilégier le regard dans la démarche diagnostique. Une réflexion sur l'utilisation et la mise en valeur des communications libres non retenues mais de grande valeur est en cours.

Cette année, il y a une nouveauté en partenariat avec le syndicat des spécialistes

Le module commun vétérinaires / ASV est maintenu cette année. La soirée Vétérinaires Artistes est reconduite. Néanmoins il n'y a cette année que 300 places versus 400 en 2023. Également reconduite la Clinique des Erreurs, avec le « Bloc des erreurs » en chirurgie, toujours en collaboration avec la Prévention Médicale.

Vichor Production sera présent avec un plateau TV comme l'année dernière.

Evolution du Partenariat Majeur avec l'intégration de Santévet et MSD (pas de chaînes de cliniques ou de groupes cette année).

Cette année une réflexion écoresponsable sur le congrès par le Groupe Ecoresponsabilité conduit par Adeline Linsart est amorcée, afin d'être force de proposition pour notre organisation et celle des Partenaires, pour améliorer notre impact environnemental.

Enfin cette année sera l'occasion d'une innovation pour la conférence de presse du 14 octobre 2024, afin de faciliter et d'élargir la diffusion de cette conférence.

Les éditions

Stéphanie Halconrui prend la succession de Brigitte Cloet. La transition a été très bien effectuée, et a été très productive. Stéphanie est parfaitement apte à maîtriser l'ensemble des tâches de Directrice des Éditions. Claire Beaudu-Lange rejoint l'équipe éditoriale avec Eric Guaguère comme Rédactrice en chef adjointe de Pratique Vet.

2 ouvrages sont nouvellement édités, de psychiatrie vétérinaire, en collaboration avec Zoopsy. Une seconde édition de la thérapeutique en Cardiologie est également vient de paraître.

Un comité de rédaction de Pratique Vet s'est déroulé semaine dernière. Le comité lance un appel à relecteurs parmi les membres élus de l'association.

Journée d'harmonisation

Compte rendu de la journée d'harmonisation.

Cette réunion s'est déroulée le 4 juin au siège de l'AFVAC. Un bilan des formations a été présenté depuis 2021. Il est à retenir que l'ensemble des évaluations aux formations est disponible dans l'espace élus. Le bilan de cette journée est jugé très positif, et elle a été très productive en particulier sur les sujets de la pédagogie et de la rédaction de ses objectifs et profitable.

Les ateliers de formation ont développé les choix des modalités pédagogiques en fonction d'objectifs pédagogiques différents pour deux groupes de réflexions. Par exemple, quand il y a un acte chirurgical ou pratique, il est nécessaire d'intégrer des travaux pratiques.

Globalement il y a plus d'adhérents parmi les participants aux formations versus des non adhérents d'où l'importance d'améliorer la communication sur l'adhésion. 97,2% des participants recommandent nos formations.

Présentation de l'audit et la certification Qualiopi

L'AFVAC a été recertifiée par Qualiopi sans non-conformité. Cette certification est valable jusqu'au 6 juillet 2027, avec un audit intermédiaire de surveillance en octobre 2025.

Le premier point est qu'il est très important de remplir les questionnaires (évaluation et qcm) dans l'optique d'améliorer les formations et de consolider la certification Qualiopi. Les QCM doivent correspondre aux objectifs. Il est recommandé aux organisateurs d'encourager les participants à remplir les QCM.

Pour les personnes en situation de handicap il y a un protocole établi (correspondante : Lise Patenotte) : Lise, si elle est contactée pour un handicap, interroge les organisateurs sur les modalités pratiques de la formation (dont le lieu, s'il y a un étage, le type de formation...). Lise retransmet ensuite les contraintes à la personne qui peut demander des aménagements.

Questions et discussions sur les prises en charge des formations par l'OPCO et le FIF

Certains critères des formations sont rédhibitoires pour leur prise en charge : présence d'activité de loisirs, présence de partenaires, titres fantaisistes et formation le dimanche. Il faut bien entendu tenir compte de ces impératifs, mais également ne pas sacrifier tous les aspects conviviaux des formations à ces critères, afin que les formations restent attractives et en accord avec les valeurs de l'AFVAC : confraternité et convivialité.

Campagne de communication

Rappel de la démarche de la Grande Enquête, puis les résultats. Il s'est agi en premier d'une enquête qualitative (auprès d'élus et de vétérinaires en avril mai 2023) qui a servi ensuite à créer une enquête quantitative (de masse). L'enquête quantitative a consisté en un questionnaire construit par l'agence Avalone qui a suscité 643 répondants. Cela a abouti à des actions concrètes, la première étant le changement de logo et de la charte graphique (très bien acceptés, sans retours négatifs). Puis une réflexion sur l'adhésion a été menée avec sa valorisation supplémentaire sur des points précis : inclusion de Pratique Vet dans l'adhésion, réductions sur les tarifs de formation, passant de 30 à 40 % sur les formations pour les adhérents...

De fait, Pratique Vet devient une revue à beaucoup plus grande diffusion, permettant probablement des supports presse plus importants avec plus de 3000 exemplaires diffusés.

Présentation ensuite des actions et des visuels actuels de communication (présentation des visuels, d'un fil de témoignage, et d'un film en motion design).

Il est important de réaliser une diffusion large des supports de communication disponibles, et des annonces de communication. Il est important également de partager en continu les annonces, de diffuser, de re poster... Il est envisagé la mise à disposition des supports et des visuels à tous les élus pour une diffusion large. Il y aura aussi la nécessité d'augmenter les actions, la présence et la visibilité sur les réseaux sociaux.

Les résultats immédiats de ces actions de communication sont analysés, et il ressort que la progression des adhésions n'a pas beaucoup évolué à ce jour. La campagne de communication n'a pas généré une augmentation significative des adhésions encore. Il s'agit d'un impact mesurable sur un plus long terme.

Séance de questions : les élus auront-ils la possibilité de disposer des supports pour les formations en Régions et pour celles des Groupes. La réponse est oui, les supports seront disponibles sur l'espace élu.

AFVAC Junior

Le développement et l'élargissement des AFVAC junior à l'école française privée et aux écoles accueillant des étudiants français ou francophones à l'étranger est en bonne voie d'évolution. Les AFVAC juniors ont comme objectif de sensibiliser les étudiants au futur exercice professionnel et à la formation professionnelle continue.

Il y a actuellement 4 AFVAC junior françaises, avec plus de 150 membres. Des AFVAC juniors des écoles accueillant des étudiants français ou francophones à l'étranger sont en cours d'élaboration, et en particulier il y a 4 écoles en Roumanie qui sont intéressées par leur création. A été créée également une AFVAC junior pour Unilassale.

Ces créations ont des spécificités qui ont été travaillées, et ont nécessité une modification du titre X des statuts de l'AFVAC, ainsi qu'une adaptation de certaines procédures comptables et de trésorerie, compte tenu de la localisation de ces entités. D'autres AFVAC Junior sont également envisagées dans d'autres pays européens et francophones.

La lecture complète du titre X modifié des statuts est lue avant soumission au vote du CA. La modification des statuts est adoptée à l'unanimité. Un règlement intérieur spécifique aux AFVAC juniors a été rédigé.

Dotation VPT

Compte tenu de l'arrêt du soutien du plan France Relance (fonds publics) la Fédération VPT doit trouver d'autres sources de financement. Plusieurs pistes sont suivies, publiques et privées. Pour gérer les dons privés et organiser des actions en faveur de ce recueil, la Fédération Vétérinaires Pour Tous a décidé de mettre en place un Fond de Dotation Son intitulé sera : Fonds de Dotation de Vétérinaires Pour Tous (FDVPT). Le Conseil d'administration de ce Fond sera composé de membres fondateurs (au minimum de quatre membres, et au maximum de six membres, les quatre membres fondateurs et deux membres qualifiés nommés par les membres fondateurs pour un mandat de quatre ans). S'il s'agit d'une personne morale, elle doit désigner une personne physique pour la représenter. Les membres fondateurs Fédération VPT, AFVAC, SNVEL, CNOV sont membres de droit. Les administrateurs sont nommés pour une durée de quatre années et sont renouvelés dans les conditions décrites dans le règlement intérieur.

Le Fond de Dotation a pour objet de financer les missions d'intérêt général mises en œuvre par la Fédération Vétérinaire Médecine Solidaire – Vétérinaires Pour Tous et les associations qui y sont affiliées, notamment :

- faciliter l'accès aux soins pour les animaux de compagnie tels que décrits dans le règlement intérieur et appartenant à des personnes en situation de précarité,
- promouvoir la responsabilité des propriétaires d'animaux de compagnie en accompagnant les actions d'identification et de stérilisation,
- soutenir toute action visant à préserver le lien Homme-Animal,
- contribuer à la préservation de la santé animale, humaine et de l'environnement, et du bien-être humain et animal,
- aider les membres fondateurs à mettre en place leur politique RSE.

Pour créer un Fond de Dotation, les fondateurs (AFVAC, CNOV, SNVEL) doivent apporter, en numéraire au cours du première exercice comptable, une dotation initiale d'au moins 15 000 €, soit 5000€ chacun pour l'AFVAC, le CNOV et le SNVEL. Un Commissaire aux comptes (CAC) assurera la régularité et la bonne gestion du Fond.

Votes d'accord 1/ de membre fondateur du Fond de Dotation, 2/ de désignation d'un représentant de l'AFVAC, 3/ d'accord par le CA de renouveler par vote le représentant de l'association, 4/ du versement de l'allocation de 5000 €. Tous les votes sont adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

Pas de questions diverses

Prochain CA le 15 octobre à la suite des résultats des élections, qui élira le nouveau Bureau et le nouveau CE.

AGE ET AGO : 17 septembre 2024

Congrès de Lyon du 20 au 23 novembre 2024

Journée des nouveaux élus : 30 janvier 2025 ? à confirmer

Fin du CA